

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 septembre 2023 – A 19H00**

**Convoqués** : 10 élus + 1 agent

**Présents** : Antony ARNDT, Pierre BEROUD, Christian CHAUCHARD, Agnès CLEMENT, Hélène CUCCIA, Marc DESBOS, Hubert JUGE, Brice JULIEN, Nathalie ORBAN, Jean RIAILLON,

**Secrétariat de mairie** : Camille BEURAERT (secrétaire)

**Absent(e) excusé (e)** :

**Procuration(s)** :

**Secrétaire de séance** : Jean RIAILLON

**ORDRE DU JOUR** :

- **Introduction du maire** :
  - Démission de l'élue Mme Blondel Corinne et élection partielle induite
  - Pluie-inondation du 18 septembre, Interventions communales
- **Délibérations** :
  - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 juillet 2023
  - Recensement de la population en janvier 2024 - Organisation
  - Échange chemin rural dit "des Perret à Gleize" - Ouverture d'une enquête publique
- **Questions diverses** :
  - Démission de Mme Blondel Corinne : organisation d'une élection municipale complémentaire les 26 novembre et 3 décembre 2023, réorganisation des commissions communales et du CCAS
  - Employés communaux : recrutement secrétaire de Mairie, agent technique et renouvellement du personnel communal pour l'école 2023/2024
  - PSC1 : formation pour les employés communaux le 22/10/23 et organisation d'une session pour la population
  - Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie
  - École communale : rentrée 2023/2024
  - Rencontre avec Monsieur PAYEBIEN, Sous-préfet de Tournon le 13 octobre 2023 et les conseillers départementaux du canton Rhône-Eyrieux, Christian FEROUSSIER et Julie SICOIT- ILIOZER, le 15 novembre 2023
  - Rencontre avec le Président et les services de la CCRC mercredi 27 septembre à 18h00 pour présentation des projets communaux d'ici à la fin du mandat
  - Retour sur les animations de l'été 2023
  - Comité de quartier nord le 30 septembre 2023
  - Forum des associations le 7 octobre 2023
  - Incivilités au Village
  - Plan Communal de Sauvegarde : avancement du dossier
  - CCAS : colis et repas de fin d'année
  - Village de caractère : avancement du dossier
- **Date du prochain conseil**

## - COMMUNE DE BOFFRES -

### INTRODUCTION du MAIRE :

#### - Démission de l'élue Mme Blondel Corinne et élection partielle :

Le maire expose : suite au courrier de démission de Mme Corinne Blondel, daté du 27 Août 2023 la préfecture a émis un arrêté n° 07-2023-09-19-00001 portant convocation des électeurs de la commune de Boffres en vue de l'élection de cinq conseillers municipaux. D'ici les élections prévues le 26 novembre et le 2 décembre le conseil municipal est composé de 10 membres. Les modalités d'organisation seront développées dans le § « Questions diverses » du CR

#### - Pluie-inondation du 18 septembre, Interventions communales :

Ce 18 septembre de fortes pluies se sont abattues sur notre commune (120 à 200mm cumulés), entraînant des coulées de boues sur certaines routes communales, des arbres couchés et l'inondation de quelques maisons.

Les services municipaux sont intervenus toute la semaine pour remettre en état les chaussées et les écoulements.

Avec l'aide de la famille CHARRIER, les élus et les employés techniques ont évacué un arbre obstruant la voie publique ou encore des embâcles dans les ruisseaux.

D'autres interventions sont en cours.

Si besoins, les boffrains peuvent alerter la commune via le secrétariat de mairie.

### CR APPROBATIONS, DELIBERATIONS & DECISIONS :

Points abordés et commentaires	Décisions
<b>1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 juillet 2023</b>	Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - <b>APPROUVE</b> le procès-verbal du conseil municipal du 19/07/2023, par <b>10 voix pour</b> 0 contre 0 abstention Délibération n°039-2023, annexe 1 du Procès-Verbal du conseil, disponible sur site internet ; <a href="https://www.boffres.fr/">https://www.boffres.fr/</a>
<b>2- Recensement de la population en janvier 2024 – Organisation</b>  Désignation d'un agent coordonnateur et création des emplois d'agents recenseurs Voir <b>Nota 1</b>  Pierre BEROUD demande des précisions sur le montant du financement et qui finance. Hubert informe que l'état verse une dotation « de recensement » d'environ 1 200 €. Cette dotation couvre environ la moitié du coût du recensement, le reste est à la charge de la commune.	Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - Autorise par <b>10 voix pour</b> 0 contre 0 abstention M Le Maire a organiser le recensement de la population et à nommer un coordinateur communal et à recruter 2 agents recenseurs Délibération n°040-2023, annexe 2 du PV

<p><b>3- Échange chemin rural</b></p> <p>Régularisation du chemin rural « des Perrets à Gleize » Lancement de la procédure et de l'enquête publique</p> <p>M Le Maire expose au conseil municipal la situation actuelle du chemin rural dit des Perrets à Gleize. Il donne lecture de la délibération, le plan du chemin est diffusé à l'assemblée. Il précise les modalités de la procédure. Que la loi 3DS permet aux communes d'échanger des parcelles supportant un chemin rural. L'information du public est réalisée par la mise à disposition en mairie des plans du dossier et d'un registre pendant un mois. Un avis est également affiché en mairie. Il informe également le conseil que la régularisations du tracé de ce chemin est nécessaire pour que les riverains et usagers puissent s'entendre Antony ARDNT demande qui devra entretenir le chemin. Réponse lui est faite que la commune prend en charge l'entretien des chemins ruraux utilisés pour desservir des lieux d'habitations. Pierre BEROUD demande s'il faut un commissaire enquêteur. Réponse Le commissaire enquêteur n'est plus obligatoire pour les <u>échanges</u> de terrains concernant des chemins ruraux.</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - DECIDE par 10 voix pour 0 contre 0 abstention d'organiser un échange de terrain pour régulariser le tracé du chemin rural dit des Perrets à Gleize - AUTORISE M Le Maire à lancer la procédure Notice explicative et Délibération n°041-2023, <b>annexe 3</b> du PV</p>
--	---

**Nota 1 :** Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement est organisé par l'INSEE avec l'appui des communes.

Le dernier recensement a eu lieu en 2018.

Le recensement de la population boffraïne du 18/01/2024 au 17/02/2024.

Pour mémoire, au 1er janvier 2023, et selon l'INSEE, la commune comptait 629 habitants.

#### **4 Questions diverses :**

- **Organisation des élections complémentaires les 26 novembre et 3 décembre 2023**

Camille BEURAERT expose :

« MEMENTO » des Elections municipales complémentaires pour l'élections de 5 conseillers municipaux,

**DATES DES SCRUTINS :**

- Les 26 novembre (1<sup>ème</sup> tour) et 3 décembre 2023 (2<sup>ème</sup> tour)

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :**

- Jusqu'au 20/10/2023

**REUNION DE LA COMMISSION ELECTORALE :**

## - COMMUNE DE BOFFRES -

- Entre le 02/11/2023 et le 05/11/2023

### CANDIDATURES :

Le dépôt de candidature est obligatoire, sur rendez-vous à la Sous-préfecture de Tournon-Sur-Rhône

- Pour le 1er tour du 06/11/2023 au 09/11/2023 inclus
- Pour le 2ème tour du 27/11 au 28/11/2023 inclus

### CAMPAGNE ELECTORALE

- 1er tour : du 13/11/2023 00h00 au 25/11/2023 00h00
- 2ème tour : du 27/11/2023 00h00 au 02/12/2023 00h00

### ELU AU 1er TOUR

Le candidat doit avoir obtenu :

- La majorité absolue des suffrages exprimés
- Et un nombre de voix égal au quart de celui des électeurs inscrits

**Important** : pour plus de détails se référer à l'arrêté préfectoral n°07-2023-09-19-00001 du 19/09/2023 - Consultable en Mairie et sur le site de la commune

- **Réorganisation des commissions et du CCAS,**

Monsieur le Maire expose :

J'avais délégué à Mme Corinne Blondel, démissionnaire, la gestion des dossiers liés à la Santé et l'action sociale, les missions du CCAS et Vivre ensemble. Mme Corinne Blondel représentait aussi la commune au sein de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, ainsi qu'au foyer logement (EHPAD Le Grand Pré d'Alboussière) ...

Ces délégations et attributions seront revues après les élections complémentaires.

Nathalie Orban, Hélène Cuccia et Christian Chauchard acceptent de la remplacer au CCAS le temps que les élections soient effectuées (organisation du repas et des colis de fin d'année de nos aînées). Ces élus font appel aux bénévoles de la commune pour un petit coup de main.

- **Employés communaux :**

Monsieur le Maire expose

- Nous avons recruté depuis le 1er septembre une nouvelle secrétaire de mairie. Camille BEURAERT s'est rapidement adaptée à son nouvel emploi et à ses nouveaux collègues de travail. Son temps de travail est de 26h/semaine  
Je la remercie au nom de la Commune et je lui souhaite la bienvenue
- Le contrat d'Amandine VOLLE, pour le poste d'assistante du secrétariat (12h/semaine) et le poste d'ATSEM (16h/semaine, annualisé), a été renouvelé jusqu'en décembre. Il lui sera proposé une titularisation au 1er janvier.  
Je la remercie au nom de la Commune pour sa capacité d'adaptation et son investissement
- Le poste de cantinière a été renouvelé à Jessica VIAN (20h/semaine, annualisé).  
Je la remercie pour son investissement pour l'amélioration des conditions des repas des enfants et son dévouement pour la mise en place des composteurs près des HLM les Pierriers pour lequel nous recherchons un référent supplémentaire...
- Suite au départ en retraite de Bernadette VINSON, nous avons recruté Cyril BANC pour le poste d'agent au sein des services techniques (30h/semaine).  
Je lui souhaite la bienvenue et je le remercie pour sa rapide intégration.
- Enfin, le poste d'ATSEM de Fanny ARNDT a été renouvelé et augmenté de 2 heures (18h/semaine, annualisé) afin d'effectuer les ménages de la mairie, de la bibliothèque et des parties communes des logements des Erables et de l'ancienne école.  
Je la remercie pour son implication, en particulier auprès des enfants.

- **École communale rentrée 2023/2024,**

Agnès CLEMENT expose :

## - COMMUNE DE BOFFRES -

- Cette année, il y a 32 élèves répartis sur les 2 classes. L'équipe enseignante est composée de Céline COURTIAL (directrice), Noémie OYALLON et Amélie BRUN, ainsi que le personnel communal, A. VOLLE, F. ARNDT et J. VIAN. Six CM2 sont partis au collège avec en poche, une calculatrice offerte par la commune. Après les travaux de réfection de la toiture et du grand ménage de l'été, réalisé par le personnel communal, l'école a accueilli les enfants dans de bonnes conditions.
- Pour la cantine, la mise en place de la tarification en fonction des revenus est opérationnelle, ainsi que l'assouplissement des horaires de réservation. Les agents communaux animent le temps de cantine avec des jeux, permettant des temps conviviaux et agréables.
- Un groupe de parents s'est engagé dans une réflexion sur la possibilité de remettre en place une cuisine sur place.
- L'école recherche toujours un contrat de service civique

### • Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie,

Monsieur le maire expose

En fonction des contrats des nouvelles embauches, nous avons modifié les horaires d'ouvertures de la mairie afin de servir au mieux les besoins de la population :

- lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30
- vendredi après-midi de 14h à 16h
- et toujours le 1er samedi du mois de 9h à 12h

### • CCAS : colis et repas des anciens de fin d'année,

Monsieur le maire expose

Hélène, Nathalie et Christian vont assurer les actions CCAS en remplacement de Mme Blondel. Je les remercie pour leur engagement supplémentaire

Une réunion avec les référents CCAS sera prochainement organisée.

### • Retour sur les animations de l'été 2023, Ardéchoise, marché des potiers, Celt'in Boffres, ...

Antony ARNDT expose :

**Ardéchoise** : Le 15/06/2023 pour la 30ème édition l'Ardéchoise est passée à Boffres. Nous tenons à remercier encore une fois Henriette et son équipe bénévole car c'est par leur dévouement et leur travail qu'un prix d'une valeur de 500€ a été remis à la mairie. Ce prix sera reversé au profit de l'organisation,

**Marchés mensuels des producteurs** : L'association Les Pangolins anime le marché hebdo des producteurs et les événements mensuels estivaux. Ce n'est donc pas qu'un simple marché qu'ils proposent, mais un réel moment de rencontre et de partage autour d'une thématique de production locale accompagnée de jeux et d'une restauration qui vaut le détour...

Le prochain marché dit "d'automne" aura lieu samedi 21 octobre de 9 à 14 heures, avec une mini-ferme et un repas sanglier à la broche.

**Festival Musiques en tournée juillet aout** : l'OT de la CCRC et la municipalité organisent chaque été des concerts gratuits, comme dans les autres villages du territoire,

Une très belle soirée ce 20 juillet sur la place du château avec « Lidiya Koycheva - Balkan music ». Une voie, un ton musical qui ont enflammé les 200 spectateurs

**Fête du Village** : le 22 juillet une belle après-midi pour le concours de boule et le repas bal musical en soirée. Le comité prend ses marques pour une année 2024 festive !

**Marché des potiers** : maintenant institutionnel à Boffres, ce marché prend de l'ampleur et de la notoriété, soutenu par l'OT Rhône Crussol

La 5ème édition a eu lieu le 06 aout. Ce n'est pas moins de 25 potiers qui sont venus exposer leur artisanat et leur art. Une très belle journée portée cette année par l'association des « Riverains du Pialou » qui a assuré une organisation millimétrée. Au bas mot, nous estimons entre 1200 et 1500 visiteurs sur la journée.

**Celt'in Boffres** : 2ème édition, prévue initialement en juin, reportée le 9 septembre.

## - COMMUNE DE BOFFRES -

Portée par l'équipe de l'association INTERVAL et accompagnée, pour la logistique, par des bénévoles indépendants, les associations communales, les élus et les agents municipaux,.

Encore bravo et merci à toutes les associations et aux personnes ayant participé à cet été festif, car c'est grâce à eux que le vivre ensemble a un sens

- **Rencontre avec le Monsieur François PAYEBIEN, Sous-préfet de Tournon et les conseillers départementaux du canton Rhône-Eyrieux, Christian FEROUSSIER et Julie SICOIT- ILIOZER**

Monsieur le maire expose

Le Président et les services de la CCRC rencontre les élus mercredi 27 septembre à 18h00 pour présentation des projets communaux d'ici à la fin du mandat

Le Sous-préfet de Tournon Monsieur François PAYEBIEN rencontre les élus vendredi 13 octobre 2023 à 9h pour présentation de la commune au nouveau sous-préfet,

Les conseillers départementaux du canton Rhône-Eyrieux rencontrent les élus mercredi 15 novembre à 18h pour présentation des projets communaux d'ici à la fin du mandat,

Tous les élus sont invités à ces rendez-vous

- **PSC1 : formation pour les employés communaux et organisation d'une session pour la population**

Agnès CLEMENT expose :

Une formation au premier secours sera organisée pour l'ensemble des agents le 22 octobre (sauf Camille qui l'a passé il y a peu de temps). Des agents de la commune d'Alboussière seront également présent sur ce temps de formation. L'ensemble des agents de la commune sera ainsi formé aux gestes qui sauvent.

Nous réfléchissons à organiser une session ouverte pour la population avec une participation de la commune. Chaque personne formée peut avoir les bons réflexes et sauver des vies. Le coût est en moyenne de 65 €. Cette action a été inscrite au budget.

- **Comité de quartier nord le 30 septembre 2023**

Monsieur le Maire expose

le 1<sup>er</sup> rdv comité de quartier Ouest qui a eu lieu le 29 juillet, le prochain rdv du quartier NORD aura lieu le 30 septembre. Affichage public et courrier aux habitants concernés effectués

Pour plus d'infos : <https://www.boffres.fr/comites-de-quartier/>

Merci aux référents et élus en charge de ces rendez-vous.

- **Forum des associations le 7 octobre 2023**

Jean RIAILLON expose :

Le Forum est programmé le 7 octobre à partir de 10h à la salle des fêtes. Il permet l'accueil des nouveaux habitants et des stands associatifs seront présents pour information et inscriptions.

- **Incivilités au Village**

Monsieur le maire expose :

Durant le mois d'Août, des incivilités ont été relevées dans le village :

- Dégradation dans les toilettes publiques place du château et toilettes sèches du terrain de boules / jeux enfants. Une plainte a été déposée
- Vols dans le village chez des particuliers
- Le 15/09 au soir, la terrasse de la mairie a été le lieu d'un rassemblement. Le lendemain nous avons constaté des déchets abandonnés et la dégradation de la boîte aux lettres de la mairie.

## - COMMUNE DE BOFFRES -

Nous regrettons ces agissements et espérons qu'ils vont rapidement cesser

- **Plan Communal de Sauvegarde : avancement du dossier**

Monsieur le Maire expose :

Une première maquette a été effectuée et va être transmise en première lecture aux services de la préfecture. Rapidement, nous aurons leur retour pour le compléter. Il doit être adopté en conseil avant la fin de l'année

- **Village de caractère : avancement du dossier**

Jean RIAILLON expose :

Après 2 audits de la commission de l'Agence du Développement Touristique, nous avons reçu une lettre confirmant le village de Boffres comme candidat sérieux à la labélisation. Un cahier des charges est à l'étude.

Nous rencontrons ces jours-ci le CAUE de l'Ardèche pour l'évaluation des accompagnements financiers indispensables. Nous rencontrerons aussi prochainement le département et la communauté de communes sur le même thème.

A la suite de ces rencontres, le conseil confirmera ou non son engagement pour ce projet.

### 1- PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Rendez-vous pour le prochain conseil le 31/10/2023, salle des fêtes, 19h, ouvert au public  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05

Vu pour être affiché le 03/10/2023, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGCT.

Le Maire, Hubert JUGE



